

Lettre ouverte du Syndicat CGT du Département de Vaucluse LE DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE DOIT RENDRE DES COMPTES.

À Madame la Présidente du Conseil Départemental de Vaucluse

Copie à Monsieur le Préfet de Vaucluse – Madame la Procureure de la République – Elus
Départementaux et Presse locale et nationale

Avignon, le 12 novembre 2025.

Madame la Présidente,

Le Syndicat CGT du Département de Vaucluse vous adresse publiquement cette lettre ouverte après le drame humain survenu à la suite du retrait abusif d'un agrément d'assistant familial décidé par vos services.

Ce retrait, que le Tribunal administratif a annulé pour procédure abusive, a déclenché une série de décisions administratives d'une violence inouïe.

Entre le retrait d'agrément et le jugement, vos services ont engagé une véritable logique d'acharnement administratif :

- Rupture brutale des placements,
- Séparation de fratrie,
- Séparation d'enfants de leur famille d'accueil après plus de dix ans de stabilité,
- Déscolarisation, isolement et détresse psychologique profonde.

L'une de ces adolescentes, arrachée à son cadre de vie et à son équilibre, s'est suicidée.
Elle est morte dans le silence, dans l'indifférence institutionnelle.

Le Département fait des choix administratifs arbitraires et inhumains, contraires à l'intérêt supérieur des enfants, à la justice et aux valeurs du service public.

La CGT avait alerté. Nous ne cessons d'alerter sur les dérives et la maltraitance institutionnelle à l'œuvre dans la gestion de la protection de l'enfance.

Nous avons accompagné la famille d'accueil dans sa défense, face au mépris le plus total de l'administration.

**Aujourd'hui, une enfant est morte, les autres enfants restent en souffrance, une famille est
brisée, et les travailleurs de la protection de l'enfance sont impactés.**

**SYNDICAT CGT
DES PERSONNELS DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE**

Ce drame engage la responsabilité morale, politique et institutionnelle du Conseil Départemental de Vaucluse.

Il est temps que la vérité soit dite, que la justice soit respectée et que la dignité humaine reprenne toute sa place dans la protection de l'enfance.

Nous demandons solennellement :

- Que la Présidente du Conseil Départemental reconnaisse publiquement la gravité des faits et les dysfonctionnements commis ;
- Que soient prises des mesures immédiates de protection et d'écoute pour les assistants familiaux et les enfants concernés ;
- Que cessent les pratiques d'intimidation, de pression et d'acharnement administratif au sein du Département.

La CGT revendique :

- La sécurisation du statut des assistant·es familiaux, avec de réelles garanties contre l'arbitraire.
- Des moyens humains et financiers pour l'Aide Sociale à l'Enfance, afin de protéger les enfants et soutenir les familles d'accueil.
- Le respect strict du contradictoire et de la présomption d'innocence dans toutes les procédures disciplinaires.
- La fin de la précarisation de ces métiers essentiels de la protection de l'enfance.

La CGT continuera à se battre, aux côtés des agents, des familles et des enfants, pour que plus jamais un tel drame ne puisse se reproduire.

Veuillez croire, Madame la Présidente, en notre détermination totale à obtenir des réponses, des changements et de la justice.

Amandine Laugier
Secrétaire générale

